



**MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES**  
**RAPPORT D'ACTIVITÉS DU DEUXIÈME TRIMESTRE**

**2013**

Libreville, juin 2013

## Table des matières

I.	Modernisation du cadre juridique.....	4
II.	Modernisation des services.....	6
III.	Situation des grands projets .....	7
	A. École des Mines et de la Métallurgie de Moanda (E3M) .....	7
	B. Belinga.....	7
	C. Maboumine .....	9
	D. PPP Gabon/Olam .....	10
	E. ZERP de Lastoursville.....	11
	F. Samlo.....	11
	G. Sucaf.....	12
	H. Sifrigab - Tropical.....	12
	I. CIMAF.....	12
	J. Élaboration de la stratégie nationale d'industrialisation .....	13
	K. Forum National de l'Industrie .....	13
	L. Projet d'élaboration d'un fichier industriel .....	14
	M. Élaboration d'un Code de l'Industrie .....	14
	N. Autres projets.....	14
	1. BHP et le manganèse de Franceville .....	15
	2. Baisse des prix des matériaux de construction .....	15
	3. Comuf-Mounana .....	15
	4. Site de Minkébé.....	15
	5. Mise en place du Système d'évaluation de la conformité .....	16
	6. Mise en place du Système national de métrologie .....	16
	7. Mise en place du Système de Management Qualité (SMQ) et la certification de l'Agence à ISO 9001 version 2008.....	16
	8. Élaboration du programme national et triennal de normalisation.....	16
	9. Autres .....	16
IV.	Activités régulières.....	17
	A. Suivi de la propriété industrielle (CEPIG) .....	17
	B. Suivi de l'activité industrielle (Direction Générale de l'Industrie et de la Compétitivité-DGIC-) .....	17
	C. Suivi de l'activité minière (Direction Générale des Mines et de la Géologie) .....	18
	1. Carrières .....	18

2.	Exploitations artisanales d'or .....	19
3.	Dépôts d'explosifs .....	19
4.	Équipements Sous Pression.....	20
5.	Fiscalité.....	21
6.	Titres Miniers.....	22
7.	Suivi des activités des sociétés minières .....	23
8.	Production minière à fin juin 2013.....	24
	D. Suivi de la Normalisation et de la Qualité (ANTT) .....	25
V.	Missions et Audiences.....	25
	A. Audiences .....	25
	B. Extérieur .....	26
	C. Relations internationales.....	26
VI.	Situation budgétaire.....	27
VII.	Perspectives .....	28
	Pour le Fichier Industriel du Gabon (FIG) : .....	28
	Conclusion.....	29

L'activité du Ministère de l'Industrie et des Mines a été marquée, au cours du deuxième trimestre 2013, par la poursuite de la mise en œuvre et le suivi des grands projets.

C'est ainsi que les projets comme Belinga, PPP Olam-État Gabonais, Maboumine, la Stratégie Nationale d'Industrialisation, l'École des Mines et de la Métallurgie de Moanda, ont connu des avancées notables.

Concernant notamment la Stratégie Nationale d'Industrialisation, elle a été validée au cours du Forum National de l'Industrie, organisé en avril 2013. Il s'agit maintenant pour le Gouvernement de la mettre en œuvre.

Outre les grands projets, des avancées significatives ont également été observées sur le plan juridique, avec l'adoption des décrets qui créent et organisent trois nouvelles Directions Générales. Cependant, le nouveau Code Minier, qui intègre la nouvelle vision de la gestion minière au Gabon, n'a pu être examiné à l'Assemblée Nationale.

La mise en œuvre des projets n'a pas occulté la réalisation des missions régulières. Une bonne partie de l'activité a aussi porté sur la gestion du domaine minier, la promotion de la propriété industrielle et de la normalisation.

L'action du MIM a été tout de même confrontée à quelques difficultés occasionnant parfois des retards dans la mise en œuvre de certains projets.

Le présent rapport donne un aperçu succinct de cette action au deuxième trimestre de l'année.

## **I. Modernisation du cadre juridique**

À la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2013, neuf textes sont restés en cours d'adoption. Trois nouveaux textes se sont ajoutés pendant le deuxième trimestre. Ce qui a porté le nombre de textes en cours d'adoption à douze. Parmi ces textes, seuls trois ont abouti. Il s'agit du :

- Projet de décret portant attributions et organisation de la Direction Générale de la Géologie et de la Recherche Minière ;
- Projet de décret portant attributions et organisation de la Direction Générale de la Propriété et de l'Exploitation Minière ;
- Projet de texte portant attributions et organisation de la Direction Générale de l'Industrie et de la Compétitivité.

La situation de l'ensemble des textes est décrite dans le tableau suivant :

*Tableau 1 : Situation des textes juridiques au deuxième trimestre*

<b>Intitulé du texte</b>	<b>Au 15 avril 2013</b>	<b>Au 28 juin</b>
<b>1.</b> Projet de loi sur le système national de métrologie	Inexistant	En préparation au MIM
<b>2.</b> Projet de loi instituant le système national de normalisation	En transmission au Parlement	En examen au Parlement
<b>3.</b> Guide environnemental des opérations minières au Gabon	Inexistant	En examen par des experts du département et de la Direction Générale de l'Environnement
<b>4.</b> Projet de décret portant attributions et organisation de la Direction Générale de la Géologie et de la Recherche Minière	Adopté par le Conseil d'État	Adopté par le Conseil des Ministres du 18 juin 2013
<b>5.</b> Projet de décret portant attributions et organisation de la Direction Générale de la Propriété et de l'Exploitation Minière		Adopté par le Conseil des Ministres du 18 juin 2013
<b>6.</b> Projet de texte portant attributions et organisation de la Direction Générale de l'Industrie et de la Compétitivité		Adopté par le Conseil des Ministres du 18 juin 2013
<b>7.</b> Projet de loi portant révision du Code Minier en République Gabonaise et ses textes d'application	Adopté par le Conseil des Ministres du 4 avril 2013	Au Parlement
<b>8.</b> Projet d'ordonnance portant abrogation des ordonnances n° 003/PR/2005 du 11 août 2005 portant création et organisation du Centre de Normalisation et de Transfert de Technologies et n° 004/PR/2008 du 18 janvier 2008 portant changement de dénomination du Centre de Normalisation et de Transfert des Technologies en Agence de Normalisation et de Transfert des Technologies	En attente de ratification par le Parlement	Adopté par l'Assemblée Nationale et transmis au Sénat
<b>9.</b> Projet de loi portant abrogation de la loi n° 014/2002 du 28 janvier 2003 portant création et organisation du Centre de Propriété Industrielle du Gabon modifiée par l'Ordonnance n° 006/2008/PR du 18 janvier 2008	En attente de ratification par le Parlement	Adopté par l'Assemblée Nationale et transmis au Sénat

Tableau 1 : Situation des textes juridiques au deuxième trimestre (suite)

Intitulé du texte	Au 15 avril 2013	Au 28 juin
10. Projet d'arrêté portant création de la Commission de pilotage de la Stratégie Nationale d'Industrialisation	Inexistant	En préparation au MIM
11. Projet de texte organique de l'AGANOR	Projet de décret adopté par le Conseil des Ministres du 4 avril 2013	Attente de l'adoption de l'ordonnance indiquée au point 8
12. Projet de texte organique de l'OGAPI		Attente de l'adoption de l'ordonnance indiquée au point 9

## II. Modernisation des services

La modernisation des services a concerné l'amélioration des conditions de travail, le renforcement des capacités des agents et la poursuite du programme de modernisation de l'Administration.

Concernant l'amélioration du cadre du travail, un état des lieux a été réalisé le 06 juin dernier par les agents de la Direction Générale du Contrôle des Ressources et des Charges Publiques, en vue de s'imprégner de l'état d'avancement des travaux de réaménagement du futur bâtiment des services de la Direction Générale de l'Industrie et de la Compétitivité et de procéder, conformément aux travaux déjà effectués, au règlement de la facture liée auxdits travaux.

Au terme de cette visite, l'entrepreneur responsable du marché de réaménagement a estimé la livraison du bâtiment à fin juillet 2013.

S'agissant du renforcement des capacités, dix agents de la Direction Générale de l'Industrie et de la Compétitivité ont été mis en stage de formation au Centre National Anti-pollution, sur l'évaluation environnementale en milieu industriel, du 11 juin au 16 juillet 2013.

Pour ce qui concerne la mise en œuvre du programme de modernisation de l'Administration, les opérations d'élaboration des fiches de postes se poursuivent. Elles vont maintenant permettre la double adéquation entre les postes de travail et les profils de formation.

### III. Situation des grands projets

#### A. École des Mines et de la Métallurgie de Moanda (E3M)

Deux réunions du Comité stratégique et deux réunions du Comité de pilotage (Copil) se sont tenues au deuxième trimestre. Dans la mise en œuvre de ce projet, les actions suivantes ont été réalisées :

1. validation de l'avant-projet détaillé de l'architecte par le Comité stratégique,
2. validation des actes juridiques par le Copil,
3. signature du contrat de partenariat public-privé liant l'État et la COMILOG,
4. signature de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage délégué confiée à COMILOG en vue des travaux de construction de la future école,
5. règlement partiel du géomètre et lancement effectif des travaux du plan de bornage du site,
6. examen des termes de références pour le projet de l'EMMM par le Copil afin de s'arrimer à la loi en vigueur au Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur.

Dans l'ensemble, l'état d'avancement du projet reste conforme au chronogramme initial. L'ouverture de l'école reste maintenue pour 2015.

#### B. Belinga

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2013, la mise en œuvre du projet Belinga a connu une évolution différenciée entre avancées significatives des négociations avec la CMEC, d'une part, et la latence qui a caractérisé la validation du contrat passé avec le cabinet d'ingénierie géologique et minière international SRK, d'autre part.

S'agissant de la CMEC, les négociations ont été marquées par deux rounds de discussions à Paris entre les deux parties, assistées de leurs avocats.



Elles ont abouti à un protocole d'accord pour une renonciation de la CMEC qui accepte l'annulation de ses droits contractuels sur Belinga moyennant le remboursement des dépenses réalisées par elle, notamment dans la réalisation des travaux d'étude du projet. Ces travaux avaient été sous-traités par elle à des cabinets spécialisés chinois. Mais, seulement une partie des dépenses y relatifs avaient effectivement été déclarés au Conseil d'administration de la COMIBEL et

enregistrée dans la comptabilité de la société.

Aussi les parties ont-elles convenu de commettre le cabinet Price Water House Gabon pour l'audit de l'ensemble desdites dépenses nonobstant le fait que ledit cabinet soit le

commissaire aux comptes de la CMEC. Afin de s'affranchir de cette situation enfreinte de conflit d'intérêt, il a été décidé que les coûts des travaux de terrain des études qui, dans ce cas d'espèce, constituent les dépenses les plus élevées, feront l'objet d'une expertise par un cabinet d'ingénierie spécialisé.

Parallèlement, la plateforme équipe projet du MIM-ANGT s'est réunie régulièrement pour faire le point sur les travaux de l'ANGT en vue de déterminer les options infrastructurelles du projet Belinga, en harmonie avec le schéma directeur de développement des infrastructures du Gabon.

L'ANGT projette ainsi :

- pour le chemin de fer, un corridor Belinga--Koumameyong--Abanga-Port-Gentil ou Abanga-Nyonié, soit respectivement un linéaire d'environ 650 et 570 kilomètres ;
- pour le port, soit Port-Gentil, soit Nyonié. Mais l'option du Port de la Nyonié ne peut être retenue compte tenu des projets de développement arrêtés par le Gouvernement.

La possibilité d'emmener les projets de fer similaires de Mbalam du Cameroun et d'Avima/Nabeba du Congo à se greffer à Belinga fait également l'objet d'une étude par l'ANGT qui présentera son rapport final d'ici la fin de l'année.

Sur le plan opérationnel, les travaux de réaménagement de la route d'accès au site qui se poursuivent se situent au kilomètre 35, la base vie étant au kilomètre 55.

**Initialement prévus être exécutés en trois mois, ces travaux qui ont débuté au mois de février et dont la responsabilité technique et financière incombe au Fonds Routier, accusent un retard dû :**

- au non-paiement de l'avance,
- aux stand-by occasionnés par :
  - ✓ les négociations avec les populations des villages situés le long dudit axe routier dont les plantations sont impactées par les travaux de la route d'une part, et dont les cases sont appelées à être détruites, d'autre part ;
  - ✓ les ruptures de fourniture de carburant que connaît la ville de Makokou à partir de laquelle est approvisionné le chantier.

**Autre retard notable à signaler, la réalisation de la Notice de l'impact environnemental qui nécessite au moins deux mois de travaux et qui est une conditionnalité de SRK pour garantir son déploiement sur le site des opérations dans le respect des exigences internationales en la matière.**



Au regard de tout ce qui précède, **le planning des travaux du projet d'évaluation et de relance du projet Belinga, tel qu'il avait été défini à la réunion de Paris du 20 juillet 2012 et qui projetait le démarrage des sondages en la présente période de saison sèche, pourrait être décalé d'environ un an.** Cela entraîne inéluctablement un glissement du calendrier général de la réalisation du projet.

Afin de réduire ce décalage, il est envisagé de réaménager la séquence des travaux et tout mettre en œuvre pour le démarrage effectif des forages de Belinga lors de la petite saison sèche de décembre 2013-janvier 2014.

Toutefois, il y a lieu de craindre que les retards de paiement des différents travaux préparatoires, de l'audit des dépenses de PWC et de l'avance sur travaux de SRK ne freinent l'exécution du projet.

### C. Maboumine

L'opérateur a débuté des forages de reconnaissance de calcaire à Tchibanga. Une procédure d'autorisation de sortie et d'entrée des échantillons, impliquant tant le service compétent du Ministère chargé des Mines que le Centre de Prévention et de Protection contre les Rayonnements Ionisants, est en cours de validation. La mission de terrain effectuée du 3 au 5 juin dernier a conduit aux conclusions suivantes :

- l'implantation de la fosse exploratoire ne pose à priori pas de problème. Implantée à flanc de coteau, elle va requérir une attention particulière en termes de maîtrise des eaux de ruissèlement susceptibles de drainer les particules fines vers la rivière Madeleine qui coule en contrebas ;
- le site de la fosse fait partie intégrante d'un amas qui a été sélectionné essentiellement pour garantir au moins une dizaine d'années d'exploitation, sans données relatives aux éléments d'intérêts (teneur, puissance) ;
- la logique d'implantation des forages géotechniques et piézométriques dudit site mérite d'être expliquée ;
- les travaux de reconnaissance par sondage sont en cours, pour l'infrastructure . Toutefois, le site a révélé des sols sablonneux enclins à une érosion intense qui poserait problème quant à la réalisation des bassins de rejet des effluents. Au regard de ce qui précède, d'une part, et de la structuration verticalisée du bâti qui transparaît dans la foliation observée dans les carottes, ainsi que de la topographie et de l'hydrologie du site, d'autre part, **il y a lieu d'attendre les résultats de tous les travaux d'investigation pour la validation de l'implantation de l'usine pilote.**

Cette implantation devrait rentrer dans un cadre global d'aménagement du site minier qui requiert entre autres la réalisation d'une étude géomorphologique et rhéologique de l'ensemble.



Par ailleurs, par décision ministérielle, un comité technique, base de la Commission de suivi, a été composé. La mise à disposition des fonds nécessaires au soutien de cette commission, étant donné l'intérêt stratégique mondial que revêt le projet Maboumine, a été sollicitée au Ministère chargé du Budget.

La visite de terrain a également permis de mettre en évidence la superposition du permis minier à quatre permis forestiers pour lesquels instruction a été donnée de cesser les activités.

De plus, bien que son activité révèle des mesures de radioactivité inférieures aux limites nocives, Maboumine sollicite une zone tampon dont le levé topographique a été effectué par le service du cadastre de Lambaréné.

Sont en cours, des travaux d'agrandissement de la base vie, des études sur l'état initial dans sa composante sociale et le développement du procédé hydro métallurgique en France. Deux cents échantillons de poudre classe 7 ont été expédiés à Toronto pour analyse.

#### **D. PPP Gabon/Olam**

L'état d'avancement des activités recommandées par le cabinet Mackinsey est contenu dans l'annexe 1. Sur onze actions spécifiques, trois ont été réalisées, cinq sont en cours. Les actions non encore démarrées concernent entre autre : la mise en œuvre du Plan de Formation, la prise des mesures incitatives pour la stimulation de l'emploi des populations locales, la mise en œuvre du Plan de Communication confié au Ministre de l'Agriculture par le Comité de Pilotage Interministériel (COPIL) lors de la réunion du 11 juillet 2012.

L'état d'avancement des actions menées par les départements ministériels pour résoudre les problèmes et besoins d'Olam dans la réalisation des projets du PPP Gabon-Olam est contenu dans l'annexe 2.

Par ailleurs en dehors des actions réalisées par la gouvernance du PPP Gabon-Olam, des solutions sont en train d'être mises en œuvre pour résoudre les difficultés ci-après :

- **le financement de l'ameublement et l'équipement des bâtiments administratifs de la ZERP de Nkok** (guichet unique, gendarmerie, caserne des sapeurs-pompiers). GZES est prêt à financer à hauteur de 4 milliards de FCFA l'ameublement et l'équipement de ces bâtiments. Cette proposition est en cours d'examen à la Direction Générale de la Dette ;
- **les manquements relevés par la Direction Provinciale du Travail (DPT) de la Ngounié** dans son rapport d'enquête en date de novembre 2012. Sur instruction du Comité de Pilotage, le Secrétariat Technique Permanent a effectué une mission, du 23 au 25 avril dernier à Mouila. Cette mission avait pour principal objectif de contrôler l'état d'avancement des actions entreprises par Olam Palm Gabon (OPG) pour remédier aux manquements énoncés. Un plan d'actions d'Olam est en attente. Le COPIL devrait solliciter, des administrations

compétentes, l'établissement des documents d'état civil pour les travailleurs d'Olam qui ne les ont pas.

### **E. ZERP de Lastoursville**

Suite à la signature, par le Premier Ministre, de l'arrêté portant création et organisation du Comité de Pilotage Interministériel chargé de la mise en place de la Zone Économique à Régime Privilégié (ZERP) de Lastoursville en début du second trimestre 2013 et face à la difficulté de mise à disposition des fonds sollicités par le Secrétariat Technique Permanent qui travaille sous les instructions du Comité de Pilotage Interministériel, des discussions avec le Bureau de Coordination du PSGE ont permis d'obtenir, en juin 2013, le soutien de cet organe pour réaliser en priorité, sur l'ensemble des cinq Domaines Industriels du Bois (DIB) inscrits au PSGE, celui de Lastoursville.

Des précisions sur le financement des études topographiques et géotechniques seront certainement connues au cours du troisième trimestre de cette année.

### **F. Samlo**

Après identification d'une zone probable d'implantation dans la municipalité de Kango de l'usine de fonderie du Groupe SAMLO au cours du premier trimestre 2013, une visite de terrain a été effectuée en mai 2013 en présence du PDG du Groupe et du DG de sa filiale gabonaise dénommée SOFERGAB.

Au terme de cette visite, des difficultés pouvant entraver l'implantation de l'usine sur le site pré-identifié ont été ressorties.

Ainsi, une nouvelle démarche de site a-t-elle été entreprise et a abouti, en présence des représentants du groupe, au choix définitif d'un site convenable. Suite à ce choix, le Ministre de l'Industrie et des Mines a saisi le Ministre en charge de l'Habitat pour solliciter la délimitation des 60 ha de superficie requise pour l'implantation de l'usine et des bâtiments connexes, d'une part, et la déclaration de ce site d'utilité publique, d'autre part.

Par ailleurs, ne pouvant prendre, tel qu'il était initialement prévu, un arrêté interdisant l'exportation de la ferraille qui contreviendrait aux accords de l'OMC dont notre pays est signataire, les experts du Ministère en charge de l'Industrie et ceux du Ministère en charge du Commerce ont poursuivi leur réflexion sur la gestion de la ferraille, afin de trouver l'acte juridique permettant de sécuriser cette matière première pour les fonderies qui s'installeront et ainsi mettre en confiance les investisseurs dans ce secteur.

Il a été convenu en juin 2013, de mettre en place une nouvelle réglementation sur la ferraille à travers un arrêté portant « Réglementation des activités Commerciales et Industrielles de la ferraille en République Gabonaise » dont l'objectif consistera à satisfaire en premier lieu les besoins de transformation locale de cette matière première avant une éventuelle exportation du surplus de ferraille collectée sur le territoire national.

Enfin, il a été convenu que les membres du Comité Interministériel et les représentants du groupe SAMLO se retrouvent dorénavant, une fois par mois dès le troisième trimestre 2013 pour le suivi de l'évolution du projet de fonderie. La première rencontre pour ce suivi a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

## **G. Sucaf**

Après le blocage dans les négociations entre l'État Gabonais et l'entreprise française Groupe SOMDIAA au cours du trimestre précédent, essentiellement sur la détermination de la base sur laquelle l'État rentrerait dans le capital de SUCAF, dans le cadre de l'extension de sa capacité de production, un point d'entente a finalement été trouvé : la partie française a signé la version définitive du protocole d'accord au cours de la semaine du 17 juin 2013. Le document a été transmis à l'État gabonais via le Ministre en charge de la Promotion des Investissements pour signature de la partie Gabonaise qui devrait s'effectuer dès le début du troisième trimestre 2013. L'investissement s'élève à 80.1 milliards FCFA.

## **H. Sifrigab - Tropical**

La convention élaborée au cours du trimestre dernier, fixant les bases de l'exploitation de l'ancienne usine SIFRIGAB, a été signée au cours du mois de juin 2013 entre les Ministres en charge du dossier et le repreneur Mauricien IBL. Un Inventaire des biens mis à disposition du concessionnaire et un inventaire contradictoire ont été effectués.

Les clés de l'usine à restructurer et à revigorer ont été remises à l'administration dirigeante de la nouvelle entreprise constituée, TROPICAL S.A., dont le capital est réparti à 40% pour l'État Gabonais via le FGIS d'une part, et à 60% pour le groupe Mauricien IBL d'autre part.

## **I. CIMAF**

Dans le Cadre de la diversification des industries de transformation dans le secteur des matériaux de construction, des discussions entreprises entre le Gouvernement et le Groupe Marocain Ciment de l'Atlas (CIMAT) ont permis de déboucher sur la création d'une entreprise de droit dénommée Gabonais Ciment de l'Afrique – Gabon (CIMAF-Gabon) qui implantera une nouvelle usine de broyage de clinker et d'ensachage afin de répondre à la demande nationale sans cesse croissante de ciment.

Aussi, au cours de ce trimestre, sous le Très Haut Patronage du Président de la République, Chef de l'État, en présence du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, la cérémonie de pose de la première pierre de la future usine de broyage d'une capacité de 500 000 tonnes (extensible à 1 000 000 de tonnes) a été effectuée.

Au nom du Gouvernement, le Ministre de l'Industrie et des Mines a prononcé un discours de circonstance dans lequel il a rappelé l'importance que revêt l'arrivée de cette deuxième cimenterie nationale, afin de combler les besoins nationaux dont 67% sont couverts par l'importation de produits finis, d'une part, mais aussi l'effet induit que cela permettra d'avoir sur la baisse du coût du ciment, inscrit dans la lutte plus large contre la cherté de la vie, d'autre part.

Cette usine, implantée à Owendo, produira son premier ciment dans 21 mois, soit en mars 2015.

## J. Élaboration de la stratégie nationale d'industrialisation

Présentée lors du Forum National de l'Industrie, la Stratégie d'industrialisation élaborée par le Gouvernement a été enrichie par les participants représentant le secteur privé, la société civile, l'Administration, les experts nationaux et internationaux, les partenaires techniques et financiers, etc.

Les recommandations issues du Forum ont permis d'actualiser la stratégie dont le document final est désormais disponible. Un conseil interministériel sectoriel consacré à l'industrie a permis d'asseoir le dispositif de suivi.

## K. Forum National de l'Industrie

Le département a organisé du 26 au 28 avril 2013, sur le site du stade de l'amitié Sino-Gabonaise, le Forum National de l'Industrie sur le thème : *"Quelles Stratégies Industrielles pour un Gabon Émergent" ?*

Plus de 800 participants ont apporté leurs contributions à la stratégie d'industrialisation qui s'inscrit dans le cadre du PSGE.

Présidé par M. Paulo GOMES, Consultant international et Président de Constelor Group et assisté de M. Jean- Baptiste BIKALOU, Président de la Chambre de Commerce et Vice-Président de la Confédération Patronale Gabonaise, le Forum a été une plateforme d'échanges ayant permis de mobiliser l'ensemble des acteurs et des parties prenantes à s'engager pour la mise en œuvre du Gabon Industriel.

Ainsi, les participants ont-ils formulé dix recommandations majeures parmi lesquelles la mise en place d'un « Plan Marshall » pour l'emploi et d'une **plateforme permanente de concertation entre le secteur public et le secteur privé à travers le Conseil Présidentiel de l'Industrie.**

Au terme de ce Forum, l'État et le Secteur Privé se sont engagés, à travers la signature d'un Pacte pour le Gabon Industriel, à mettre en œuvre les actions nécessaires pour réaliser la Stratégie Nationale d'Industrialisation et le suivi effectif des recommandations de ce Forum.

Ce Pacte pour le Gabon Industriel qui comprend quatre-vingt-six (86) engagements devra faire l'objet d'un suivi rigoureux, sous le pilotage du Conseil Présidentiel de l'Industrie, tous les six mois.

#### **L. Projet d'élaboration d'un fichier industriel**

Face à certaines contraintes relatives à l'exécution du budget, les travaux de mise en place du Fichier Industriel n'ont pu être menés à terme. La mission des experts de l'ONUDI qui avait pour objet la validation du répertoire ainsi que la collecte de données en vue de le renseigner sur la base de l'existant ont été reportées.

Pour ce qui est de la recherche des partenaires en vue de bénéficier d'un appui technique, une présentation du Fichier Industriel du Gabon a été faite à AFRITAC, le mardi 04 juin 2013. Au cours de cette présentation, les responsables du centre ont apprécié l'état d'avancement du projet et ont formulé quelques recommandations à savoir :

- mettre en place un protocole d'accord avec les administrations qui gèrent les données nationales, particulièrement la DG des Impôts pour le numéro identifiant des entreprises ;
- renseigner toutes les variables et confronter les données recueillies auprès des autres administrations à la réalité du terrain, en effectuant des missions de collecte de données conjoncturelles sur une période bien définie ;
- participer à la formation dispensée par AFRITAC, sur les nouvelles recommandations de la nomenclature et le calcul de l'indice de production industriel (IPI).

#### **M. Élaboration d'un Code de l'Industrie**

Les différentes mesures incitatives et quelques procédures contenues dans les textes sur l'investissement ont été répertoriées.

Du fait du caractère transversal du code des impôts, l'équipe-projet examine dans celui-ci les dispositions spécifiques à chaque secteur répertorié (agricole, forestier, minier, etc.).

De manière simultanée, l'équipe-projet confronte le recueil avec le Code des Douanes et le Code des Impôts sous le contrôle des administrations qui en ont la charge.

Si les crédits étaient mis à disposition, le recueil de textes, base d'un Code de l'Industrie, pourrait être prêt dans un mois.

#### **N. Autres projets**

La mise en œuvre de plusieurs autres projets s'est poursuivie au cours du deuxième trimestre 2013, particulièrement en ce qui concerne :

## **1. BHP et le manganèse de Franceville**

L'État a procédé au rachat des biens de BHP. Des démarches sont en cours pour confier ce projet à un autre opérateur.

## **2. Baisse des prix des matériaux de construction**

Le Ministre a présenté, en Conseil interministériel, la structure des prix des matériaux de carrière proposée par le Comité de réflexion qui a été mis en place au sein du département dont il a la charge. À l'issue de ce Conseil, décision a été prise de poursuivre la réflexion avec le Ministère en charge de l'Économie.

## **3. Comuf-Mounana**

En vue de la gestion de l'après-mine à Mounana par Comuf-Areva et l'État gabonais, une importante réunion ministérielle à laquelle ont participé les responsables d'Areva a été présidée par le Ministre, le lundi 24 juin dernier.

L'opérateur a souligné garantir le financement et les aspects logistiques lors de la mise en œuvre de l'une ou deux des trois propositions suivantes que le Comité de pilotage auquel il fait partie a porté à l'attention du Ministre :

- indemniser et reconstruire les logements détruits hors Mounana, via un promoteur immobilier ;
- reconstruire dans la ville de Mounana, sur un nouveau site préalablement viabilisé par l'État ;
- détruire les logements « contaminés » et reconstruire in situ, grâce à la construction préalable de seize logements par bloc de quatre, à travers un programme pilote. Néanmoins, cette proposition nécessite aussi la viabilisation d'une parcelle par l'État, mais moins grande que dans le cas précédent.

À cet effet, il a été arrêté qu'Areva soumette un dossier relatif auxdites propositions dans les meilleurs délais, pour prise en compte par le Gouvernement.

Par ailleurs, sur les 695 anciens travailleurs de COMUF, examinés à l'observatoire de santé érigé à leur bénéfice, l'état de santé de onze d'entre eux méritent des investigations approfondies. Certains travailleurs n'ont pas encore pu être examinés car ils sont retournés dans leurs provinces d'origine.

## **4. Site de Minkébé**

Le déploiement de la stratégie approuvée dans le cadre de la réalisation de ce projet connaît du retard. Néanmoins, des termes de référence ont été élaborés afin d'intégrer une partie de la problématique au projet Belinga, notamment le métrage à forer afin d'effectuer l'évaluation.

## **5. Mise en place du Système d'évaluation de la conformité**

L'ANTT a signé un accord de mise en œuvre du Programme Gabonais d'Évaluation de Conformité (PROGEC), avec la Société INTERTEK INTERNATIONAL, dans le cadre d'un Programme dénommé *Programme Gabonais Évaluation de Conformité (PROGEC)*.

## **6. Mise en place du Système national de métrologie**

Les principales actions ont concerné :

- le renforcement des capacités au niveau national, par des ateliers de formation à Libreville et Port-Gentil ;
- l'organisation d'une campagne d'information et de sensibilisation sur le projet CEMACMET, à l'occasion de la journée mondiale de la métrologie célébrée le 20 mai de chaque année.

## **7. Mise en place du Système de Management Qualité (SMQ) et la certification de l'Agence à ISO 9001 version 2008**

Une révision du système documentaire ainsi qu'un audit interne ont été effectués.

## **8. Élaboration du programme national et triennal de normalisation**

Ce projet n'a pas connu d'avancée au cours de ce trimestre.

## **9. Autres**

Par ailleurs, la mise en œuvre des cinq projets suivants, inscrits au budget d'investissement de l'État, requiert l'assistance de cabinet conseil :

- cartographie géologique des degrés carrés Libreville et Oyem-Bitam,
- recherche de ressources minérales,
- évaluation des gisements connus,
- recherche des flots de pierres précieuses et fines,
- recherche des matériaux de carrières.

À ce titre, les termes de références pour l'appel à manifestation d'intérêt ont été élaborés et le plan de passation de marché y relatif établi. Conformément à ce plan, l'appel d'offres devrait intervenir dès août prochain.



## **IV. Activités régulières**

### **A. Suivi de la propriété industrielle (CEPIG)**

Au cours du deuxième trimestre 2013, huit inventeurs ont été formés, sur la méthodologie de rédaction du mémoire descriptif d'une demande de brevet d'invention, et reçus des informations sur la contrefaçon en matière de brevet. Une demande de brevet sur le Coffrage en aluminium a été enregistrée.

Il a été observé que les opérateurs économiques peinent à enregistrer leurs marques en dépit du panel d'entreprises élaboré, du nombre d'appels téléphoniques et des séances de sensibilisation. En effet, seulement SIAT GABON et L'ÉTOILE ont déposé des demandes de marque.

Au total, 221 noms commerciaux ont été enregistrés dont 146 personnes physiques et 75 personnes morales.

Après la signature de la convention entre le CENAREST et le CEPIG le 27 mars 2013, en vue de la mutualisation du Prix CENAREST-CEPIG, un règlement et un formulaire unique ont été élaborés. Les cérémonies relatives à la remise du prix CENAREST-CEPIG auront lieu du **26 au 27 juillet** prochain.

En vue de la mise en place du Comité Nationale des Indications Géographiques du Gabon ayant entre autres le rôle de promouvoir les indicateurs géographiques, un projet d'arrêté qui soutien son existence est en cours d'élaboration.

De plus, le CEPIG a contribué à la rédaction du projet d'arrêté portant création, attributions et organisation de l'Unité de Lutte contre la Contrefaçon et la Concurrence Déloyale, impliquant la Direction de la représentation des fraudes et du contentieux douanier et l'ANTT.

### **B. Suivi de l'activité industrielle (Direction Générale de l'Industrie et de la Compétitivité-DGIC-)**

Dans le cadre du suivi des relations avec les partenaires, la DGIC a obtenu, durant ce trimestre, un accord d'assistance technique d'AFRITAC Centre, signé le 04 Juin 2013. Cette assistance a pour but de promouvoir les statistiques industrielles, en phase avec le projet de mise en place du Fichier Industriel du Gabon (FIG). Elle consiste en l'organisation de deux sessions de formation en collaboration avec la Direction Générale des Statistiques sur « la mise en place de l'Indice de Production Industrielle (IPI) » et « les nomenclatures et les répertoires d'entreprises » respectivement en septembre et octobre.

Par ailleurs, après avoir obtenu, du Programme d'Appui au Commerce (PROGACOM) du 10<sup>ème</sup> Fonds Européen de Développement (FED), un financement de trois projets, la DGIC a sollicité le remplacement du projet d'élaboration et de diffusion d'un « recueil de textes sur l'Industrialisation (Français-Anglais) » qui a déjà obtenu un financement dans la loi de finances 2013 au titre du projet d'élaboration d'un « Code de l'Industrie ».

Conformément aux recommandations des états généraux de la protection civile, le groupe de travail mis en place le 19 novembre 2012 a produit en avril 2013 un projet d'arrêté ministériel instituant la réalisation des études de dangers pour les installations industrielles classées, implantées en République Gabonaise.

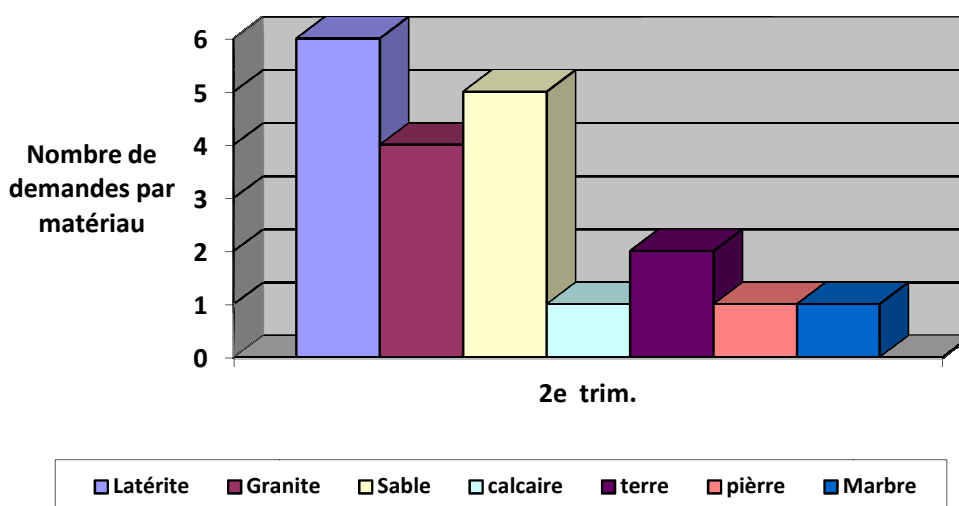
En vue de renforcer le suivi des activités relevant de sa compétence, la DGIC souhaite mettre en place des points focaux auprès des administrations telles que la Douane, concernant l'importation et l'exportation des produits industriels et agro-industriels, et le CDE pour l'approbation des projets industriels.

## C. Suivi de l'activité minière (Direction Générale des Mines et de la Géologie)

### 1. Carrières

Au premier semestre de l'année, 34 demandes d'autorisation d'exploiter une carrière et cinq relatives au terrassement ont été enregistrées. Sur cet état, 27 dossiers ont fait l'objet d'un avis technique favorable, trois ont été rejetés (annexe 3) et neuf sont en cours de traitement.

Le graphique suivant montre la répartition des demandes par type de matériau. En l'occurrence, la latérite représente le matériau le plus sollicité (6), suivi du sable (5) et du granite (4).



Graphique : Répartition des demandes de matériaux

Des exploitations illicites de carrières ont été constatées notamment :

- dans l'Ogooué-Maritime, EGCA à Port-Gentil et Shell Gabon à Gamba, pour la latérite ;
- dans l'Estuaire, KCI à Kango pour le sable ; zone d'Agondjé, carrefour des Charbonnages, Ancienne SOBRAGA pour la latérite ; Ntoun-Cocobeach.

Des arrêts immédiats d'exploitation ont été notifiés et des amendes ont été infligées aux contrevenants (KCI, EGCA, BAKIRI GAMAR et Martin ALIHANGA).

## **2. Exploitations artisanales d'or**

À juin 2013, 83 cartes d'Expart en cours de validité sur l'ensemble du territoire ont été recensées. Parallèlement, 45 demandes d'autorisation d'exploitation artisanale d'or ont été reçues, dont 29 avis favorables avec établissement des cartes d'Expart et seize dossiers en attente de complément d'informations. Au total, 49 cartes d'Expart ont été établies (annexe 4), dont vingt cartes pour le compte des dossiers déposés au cours du troisième trimestre 2012.

À fin 2012, la répartition des cartes attribuées était la suivante : 68% pour la province de la Ngounié, 15% pour le Woleu-Ntem et 6% pour l'Ogooué-Ivindo. Les provinces de l'Estuaire, du Haut-Ogooué, du Moyen-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo représentaient les 11% restants.

À mi-juin 2013, l'Ogooué-Ivindo a pris la première place avec 49% des cartes d'expart attribuées suivie de la Ngounié à 31%, et 4% pour le Woleu-Ntem. Les provinces de l'Estuaire, du Haut-Ogooué, du Moyen-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo représentent les 16% restants.

## **3. Dépôts d'explosifs**

À fin juin 2013, 26 dépôts d'explosifs sont dénombrés sur l'ensemble du territoire national dont, huit dans l'Estuaire, cinq dans le Moyen-Ogooué, quatre dans le Haut-Ogooué, trois dans l'Ogooué Maritime, deux dans la Ngounié et un dépôt dans les Provinces de l'Ogooué-Lolo, l'Ogooué –Ivindo, la Nyanga et le Woleu-Ntem.

Une visite d'inspection du dépôt d'explosifs détenu par la société SOCO BTP à la Remboué (Komo-Kango) a permis de verbaliser ladite société pour exploitation illicite et non-conforme du dépôt d'explosifs.

Les cinq dossiers de demandes d'exploitation d'un dépôt d'explosif qui ont été traités sont les suivants :

- EFTB, carrière de Mbilagone dans le Département du Komo Océan ;
- Sogemac, carrière de Makora dans le Département du Komo Kango ;

- Acciona Infrastructures S.A. à Mveng Ayong (Kango) ;
- Sinohydro Corporation Ltd, carrière de Mikouyi à Koulamoutou ;
- Eni Gabon, activités sismiques dans la région de Ntoum.

#### 4. Équipements Sous Pression

L'Administration des Mines a enregistré 635 certificats d'épreuves auprès de onze sociétés utilisatrices des équipements sous pression (tableau 2). Ces certificats proviennent respectivement des sociétés :

- Air Liquide, 131 ;
- BGCE, 442 ;
- Bureau Véritas, 62.

*Tableau 2 : Sociétés utilisatrices d'équipements sous pression*

#	Sociétés	Secteur d'activité	Localisation
1	Total Gabon	Production pétrolière	POG + Rabi + Avocette
2	SOGARA	Raffinerie	Port-Gentil
3	Shell	Production pétrolière	Gamba, Rabi
4	Air Liquide		LBV + POG
5	SIAT Gabon	Agro-alimentaire	Kango + Mitzic + Bitam
6	SGEPP	Stockage produits pétroliers	Owendo
7	Maurel & Prom	Production pétrolière	POG
8	PERENCO	Production pétrolière	POG
9	SUCAF Gabon	Agro-alimentaire	FCV
10	SOBRAGA	Production des boissons	LBV + POG + FCV + Mouila
11	VAALCO	Production pétrolière	POG

## 5. Fiscalité

À fin juin 2013, le montant de la taxe d'extraction, liquidée pour le régime des carrières, s'élève à **260 122 031 F CFA**, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

– *Tableau 3 : Montant de la taxe d'extraction liquidée, premier trimestre 2013*

<b>Recette liquidée</b>	<b>Production</b>	
<b>FCFA</b>	<b>m<sup>3</sup></b>	<b>tonnes</b>
260 122 031	326 391	136 958

Le montant total de la Redevance Superficiare exigible et liquidé est de **40 347 808 FCFA** en régime des carrières et de **203 601 685 F CFA** en régime des mines.

Le montant au titre des droits fixes est de **5 000 000 FCFA** pour le régime des mines, **6 750 000 FCFA** pour celui des carrières et de **245 000 FCFA** pour l'attribution des cartes d'Expart.

La Redevance Minière Proportionnelle due pour l'exercice 2012 est en cours de liquidation mais ne concerne que COMILOG.

La société Équatoriale des Mines, détentrice d'une autorisation de collecte et de commercialisation de l'or, devra s'acquitter de la taxe de commercialisation pour le premier trimestre 2013 qui s'élève à **1 238 815 FCFA**.

Le tableau suivant regroupe les différents montants à percevoir :

*Tableau 4 : Fiscalité minière, juin 2013 (FCFA)*

<b>Éléments de fiscalité</b>	<b>Montant à percevoir</b>
Droits fixes	11 750 000
Redevances superficiaries	243 949 493
Taxe d'extraction	260 122 031
Taxe de commercialisation	1 238 815
<b>Total</b>	<b>517 060 339</b>

## 6. Titres Miniers

À fin juin, 56 droits miniers répartis comme indiqué dans le tableau suivant sont dénombrés :

*Tableau 5 : État de la propriété des droits en régime miniers, juin 2013*

Types de droit minier	Nombre	Superficie (km <sup>2</sup> )
Permis de recherche	45	57 639
Autorisations de protection	6	9 984
Concessions	3	8 811
Permis d'exploitation	2	186
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>76 620</b>

Depuis le mois de janvier, seuls trois dossiers instruits à la fin 2012 ont fait l'objet d'attribution :

- TK Minéral pour le permis de recherche des substances manganèse dans la zone d'Ambinda (Province du Haut-Ogooué) et manganèse et or dans le périmètre dit Iboundji (Province de l'Ogooué-Lolo) ;
- Ressources Equatoriales S.A.R.L., permis de recherche dit Fer Ngama dans la région de Mitzic dans la Province du Woleu-Ntem.

Les demandes de titres miniers enregistrés et traitées s'élèvent à 22 au cours du premier semestre. Sur ces demandes, onze sont en cours d'instructions par la commission technique d'études de dossiers (CTED), quatre sont en attente de complément d'informations, trois ont reçu un avis favorable et suivent la procédure d'attribution de droits miniers et quatre ont fait l'objet de rejet.

Par ailleurs, cinq titres miniers d'une superficie totale de 8 168 km<sup>2</sup> ont fait l'objet d'un retour au domaine public. Il s'agit de :

- AngloGold Ashanti Gabon, permis Koumameyong et permis Mimongo,
- SAMANCOR, permis manganèse Franceville et manganèse Okondja,
- Dome Ventures SARL Gabon, permis Mévang.

De plus, cinq permis de recherche ont été délivrés (Or et Diamant à Popa pour Tenure Minéral ; Carbonates dans la Nyanga pour Maboumine).

Le domaine minier passe ainsi de **88 255 km<sup>2</sup>** en 2012 à **76 620 km<sup>2</sup>** à fin juin 2013.

Tableau 6 : Répartition des droits miniers par substance, juin 2013

Substances	Nombre
Fer	17
Or et substances connexes	12
Manganèse	8
Toutes substances	6
Métaux de base	2
Uranium	5
Potasse	4
Barytine	1
Niobium, Titane, Terres Rares et substances connexes	1
<b>Total</b>	<b>56</b>

## 7. Suivi des activités des sociétés minières

**ARMADA EXPLORATION GABON** : les travaux ont été consacrés au prélèvement des échantillons streams (728) et sols (600) sur les zones anormales en cuivre mises en évidence par la géophysique (données SYSMIN) et par les anciens travaux du BRGM.

**MANAGEM GABON** : permis substances Etéké 2, Province de la Ngounié. La société exécute des forages sur les prospects de Dango, Dondo-Mobi et Massima. Ces travaux ont pour but de vérifier l'extension des anomalies aurifères et passer à la phase de faisabilité cette année.

Les premiers résultats d'analyses ont permis d'estimer la ressource à 450 000 onces d'or soit environ 13 tonnes.

**TORO GOLD** : les travaux de recherche, sur les permis Zomoko Ngama nord et Zomoko Ngama sud dans les Provinces du Woleu-Ntem/Ogooué-Ivindo, ont porté sur la cartographie géologique, l'interprétation des données magnétiques aériennes et sur les levées géochimiques sols. La société envisage de passer à la phase de forage de reconnaissance sur les anomalies sols identifiées.

**REMINAC** : les travaux de recherche conduits sur le permis fer Baniaka ont porté sur la cartographie géologique et le prélèvement des échantillons de minerais de fer en cours d'analyses. La société envisage de passer à la phase de forage en vue de tester les anomalies.

**RESERVOIR MINERAL** : permis or Mitzic, afin de confirmer les résultats des travaux géochimiques du programme SYSMIN portant sur des anomalies, des prélèvements sols ont été effectués. Les résultats semblent encourageants car lesdites anomalies ont été confirmées.

**IVANHOE GABON SA** : dans l'objectif de confirmer l'enracinement des anomalies de Ndanguï et Bangadi, un programme de forages (603 forages pour un métrage total de 3 944 m) à la moto-tarière et d'échantillonnage sols a été réalisé sur le prospect de Ndanguï. Les résultats d'analyse ont permis de mieux délimiter les anomalies et de comprendre la métallogénie du gîte.

Depuis janvier 2013, 45 dossiers de demande d'autorisation de sortie totalisant 14 500 échantillons ont été instruits, dont 19 dossiers pour le compte du deuxième trimestre, soit près de 4 100 échantillons. Ces échantillons se répartissent comme suit :

- échantillons d'or artisanal, 20.88 g (SEM) ;
- carottes de sondage, 809 échantillons pour 813 kg (sols et roches) ;
- minerais de niobium, 2 000 échantillons pour 130 kg ;
- sables, 63 échantillons pour 719 kg ;
- roches, 900 échantillons pour 636 kg ;
- sédiments de ruisseau (Stream sediments), 143 échantillons.

## **8. Production minière à fin juin 2013**

Ressources Golden Gram Gabon (RGGG) a produit 335.791 kg d'or pour une valeur marchande estimée à 7 932 910 536.15. Le montant des droits de sorties au titre des exportations s'élève à **237 987 316.08 F CFA**.

COMILOG a produit 913 000 tonnes de manganèse, dont 866 000 tonnes destinées à l'exportation.

La Compagnie Industrielle de Commerce des Mines de Houan-zou (CICMHZ) a produit 172 399.86 tonnes de manganèse pour un objectif annuel de 360 000 à la sortie de la laverie.



## **D. Suivi de la Normalisation et de la Qualité (ANTT)**

Au cours du deuxième trimestre, quatre nouveaux comités techniques d'élaboration des normes (CTN) ont été mis en place à savoir : Environnement, Électrotechnique, Responsabilité sociétale et Normes fondamentales, portant ainsi à sept le nombre de CTN gérés par l'Agence

Par ailleurs, l'agence a participé au projet de construction d'une métrologie régionale (CEMAC) appuyé par l'Allemagne et à l'organisation des journées sectorielles de la qualité.

Afin de toujours mieux faire connaître l'Agence, trois numéros de Gabon Qualité sont en cours d'édition, ainsi que la préparation du lancement officiel du Site Web de l'AGANOR.

Par ailleurs, l'agence a participé à l'élaboration d'un annuaire des métiers de l'Administration afin d'identifier les différents métiers relatifs à la normalisation et activités connexes. Elle a également participé à la préparation de l'examen de politique commerciale de la CEMAC, sachant que le Directeur Général de l'AGANOR est point focal OTC de l'OMC et expert national sollicité par le Ministère en charge du Commerce.

## **V. Missions et Audiences**

### **A. Audiences**

Monsieur le Ministre de l'Industrie et des Mines a reçu en audience plus d'une vingtaine de délégations au cours du second trimestre dont seize sociétés et consortiums, ainsi que quatre missions diplomatiques.

Ces seize consortiums ont en commun la recherche minière et le développement du tissu industriel. Il s'agit principalement de :

- YILDIRIM (Consortium TURK) intéressé par le projet de manganèse de Franceville,
- TK MINERAL (Russie) détenteur de deux permis de recherche et qui sollicite un troisième dans la zone d'OKONDJA,
- ROUGIER&FILS (France) filière bois et déroulage,
- JSW STEEL (Inde) représenté par son vice-président M. RAJESH GOEL.

Au cours de son entretien avec le Ministre, Monsieur RAJESH GOEL, dont le siège régional Afrique se trouve à Dakar, a manifesté son intérêt de s'implanter au Gabon dans le cadre de la production du fer et de l'acier.

De plus, des audiences ont été accordées à GAUFF ENGINEERING (Allemagne) ; SOCOBA BTP (Gabon) ; SYNOHYDRO (Chine) ; FUND FUEL (Afrique du Sud), introduit par SE Madame NOMVUME MAGAGA, Ambassadeur sud- africaine au Gabon, qui souhaite s'impliquer pleinement dans la recherche et la transformation des minerais ; COMUF-AREVA (France), au cours de laquelle, le Vice-Président du groupe Monsieur Andréas MITTLER, en visite au Gabon, a présenté le successeur de Monsieur Gilles RECOCHE dont le contrat est arrivé à son terme ; CLIMAT EUROPE MINING WORK (Émirats arabes) qui souhaite demander des permis de recherche minière ; TIMBERWOLF (USA) dont le Directeur Général a exposé les difficultés éprouvées pour le fonctionnement de son unité à raison du manque crucial de la matière première (bois), dans la périphérie de la ZES, d'où leur délocalisation dans la zone Nord du Gabon, à 600 km de Nkok. Dans un avenir proche, TIMBERWOLF se propose de produire de l'énergie à partir de la biomasse où le surplus de la production pourrait être commercialisé par la SEEG ou toute autre compagnie.

Enfin, ont été reçus : MITSUBISHI, intéressée par le projet de fer de Belinga, et MITSUI qui est déjà présent au Gabon à travers la société PORTEC, co-gestionnaire des ports d'Owendo et de Port-Gentil. Ce groupe étudie actuellement l'opportunité de financer le projet de fabrication de l'urée (engrais) avec OLAM, dans la zone franche de l'île Mandji.

## B. Extérieur

Le MIM a effectué cinq déplacements à l'étranger au cours du deuxième trimestre :

- à Dubai, du 30 avril au 2 mai 2013, dans le cadre du **3<sup>e</sup> forum sur l'AIM** (convention annuelle sur l'investissement) ;
- à Tokyo du 15 au 18 mai pour la réunion ministérielle Afrique-Japon sur le développement des ressources, organisée par le Ministère de l'économie, du commerce et de l'Industrie du Japon ;
- à Paris pour le dossier Belinga ;
- à Marrakech du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin, dans le cadre des Assemblées annuelles de la BAD ;
- à Montréal du 8 au 12 juin, afin de participer à la 19<sup>ème</sup> conférence de Montréal sur invitation de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Outre les thématiques abordées au cours de ces grandes réunions internationales, le Ministre a, à chaque fois que l'occasion s'est présentée, mis en évidence la nouvelle vision de développement des plus Hautes Autorités contenue notamment dans le PSGE.

## C. Relations internationales

SEM Benoit-Pierre LAMAREE, Ambassadeur du CANADA près de la République Gabonaise, a introduit une forte délégation d'hommes d'affaires canadiens opérant dans divers secteurs (mine, énergie, infrastructures, formation des ressources humaines, etc.)

auprès du Ministre. Ce dernier recevra une invitation à participer à la conférence Québec-Mines qui aura lieu du 11 au 14 novembre 2013 à Québec.

Dans l'intérêt bien compris de la diplomatie au service du développement, le nouveau représentant des Systèmes des Nations Unies, SE Madame PETRUS-BARRY, a souligné son intérêt à accompagner le Ministère de l'Industrie et des Mines à travers l'application des Systèmes des Nations Unies pour le Développement Humain.

Enfin, le Ministre et son Altesse LORD MANIGAN, Envoyé Spécial du Premier Ministre britannique, ont passé en revue les problèmes de politique générale entre leurs deux pays. Le Ministre a tenu à réaffirmer, à son Altesse LORD MANIGAN, la volonté de l'État Gabonais de voir s'implanter dans le territoire des usines de transformation britanniques.

## VI. Situation budgétaire

*Tableau 11 : Exécution du budget d'investissement à fin juin 2013*

	<b>Dotation initiale</b>	<b>Engagements</b>	<b>Ordonnance</b>	<b>Disponible</b>
<b>Industrie</b>	<b>2 060 000 000</b>	<b>545 768 800</b>	<b>499 990 000</b>	<b>1 514 231 200</b>
<b>Mines</b>	<b>3 636 000 000</b>	<b>249 807 031</b>	<b>89 621 508</b>	<b>3 386 192 969</b>
<b>Total</b>	<b>5 696 000 000</b>	<b>795 575 831</b>	<b>589 611 508</b>	<b>4 900 424 169</b>

Le taux d'exécution du budget (base ordonnancement) est de 10%. Ce qui est très faible après six mois d'activités.

Au niveau du budget consacré au secteur de l'industrie, l'essentiel concerne l'organisation du Forum National de l'Industrie (470 millions).

Pour ce qui concerne les mines, il s'agit essentiellement du projet Minkébé (29 millions) et la mise en place du cadastre minier (39 millions).

Les dépenses pour un montant de plus de **2 milliards de Fcfa** ont été soumises à la DGMP pour signature des marchés publics. Ce qui devrait améliorer le taux d'exécution.

## VII. Perspectives

Pour le reste de l'année, le MIM va poursuivre la mise en place des structures nouvellement créées, la mise en œuvre des projets en cours et la finalisation du processus d'adoption des textes juridiques.

S'agissant des structures, il sera notamment procédé à la nomination des responsables et à l'affectation des agents dans les différents services.

Concernant certains projets. Il s'agira notamment :

### **Pour l'École des Mines et de Métallurgie de Moanda d' :**

- examiner et valider les statuts de l'association chargée de la gestion future de l'EMMM et du règlement intérieur de celle-ci ;
- analyser et valider les termes de références de l'EMMM ;
- obtenir le permis de construire ;
- organiser des appels d'offres afin que les travaux de construction soient initiés selon le chronogramme en septembre 2013.

**Pour Belinga :** démarrer véritablement les travaux d'évaluation sur le terrain avec l'arrivée du cabinet SRK.

**Pour Maboumine :** organiser la deuxième réunion des membres du Comité Stratégique, discuter avec les opérateurs forestiers qui devront justifier les frais engagés dans les superficies de leurs permis faisant l'objet de la superposition, en vue d'une compensation.

**Pour la Stratégie Nationale d'Industrialisation :** vulgariser et débiter la mise en œuvre de celle-ci.

**Pour Comuf-Mounana :** présenter le dossier en Conseil interministériel, puis en Conseil des Ministres ; poursuivre la révision des statuts de l'observatoire de santé.

### **Pour le Fichier Industriel du Gabon (FIG) :**

- faire valider le Fichier Industriel du Gabon par l'ONUDI ;
- poursuivre la recherche des mécanismes de mise à jour automatique du FIG en partenariat avec les autres administrations possédant des bases de données ;
- assurer la formation et le renforcer des capacités des agents ;
- développer les outils d'analyses des statistiques industrielles en appui avec l'ONUDI, afin de publier d'ici fin 2013, les premières tendances du secteur industriel ;
- promouvoir le FIG sur le plan national et international ;
- organiser le recensement des entreprises industrielles sur le territoire national pour une mise à jour réelle du FIG.

D'autres projets passeront de la phase de conception à la phase de mise en œuvre. Il s'agit de :

- la cartographie géologique des degrés carré Libreville et Oyem-Bitam ;
- la recherche de ressources minérales ;
- l'évaluation des gisements connus ;
- la recherche des flats de pierres précieuses et fines ;
- la recherche de matériaux de carrières.

S'agissant de l'adoption des textes, le MIM espère présenter le Code Minier au Parlement et finaliser tous ses textes d'application. De même, l'adoption des textes créant l'AGANOR et l'OGAPI est attendue.

## **Conclusion**

La nouvelle configuration des services avec notamment la séparation de la DGMG en deux entités et la mise en place de la nouvelle DGIC devrait dynamiser un peu plus l'activité du MIM.

Il est également à noter que l'AGANOR et le CEPIG pourraient être mis en place au cours du troisième trimestre. Ce qui permettra de mieux atteindre les objectifs visés.

Si le premier semestre a été consacré en grande partie à la conception des politiques et à la mise en place des structures, le second semestre devrait être celui de l'accélération de la mise en œuvre des projets, sous réserve de la libéralisation des moyens budgétaires.

Fait à Libreville, le

**Le Ministre**

**Régis IMMONGAULT**

# Annexes

### Annexe 3 : Dossiers de carrières traités

N°	OPERATEUR	SITE	DATE DE TRANSMISSION	MATERIAU	OBSERVATION
1	MIKA SERVICE	Massika 1	11/01/2013	Granite	Avis technique favorable
2	SONAGA	Port-gentil	16/01/2013	Sable	Avis technique favorable
3	CFHEC	Viafé (Lalara)	23/01/2013	Granite	Avis technique favorable
4	AWIRI	Akiri (POG)	25/01/2013	Latérite	Avis technique favorable
5	COLAS	Makora	11/02/2013	Granite	Avis technique favorable
6	EFTB	Mbilangone	11/02/2013	Granite	Avis technique favorable
7	CIM-GABON	Ntoum (ouest	13/02/2013	calcaire	Avis technique favorable
8	Sté Gle des mines	Doussoueou ssou (Tchibanga)	22/02/2013	Marbre	Avis technique favorable
9	CRBC	Oyénano	27/02/2013	Granite	Avis technique défavorable
10	CRBC	Mitoné	27/02/2013	Granite	Avis technique favorable
11	Nguema Mba A	Donguila	04/03/2013	Sable	Avis technique défavorable
12	EGCA	Port-Gentil	07/03/2013	Sable	Avis technique favorable
13	CRBC	Nzemba	11/03/2013	Granite	Avis technique favorable
14	ACCIONA	Oyénano	13/03/2013	Granite	Avis technique favorable
15	Socoba	Lekouba	18/04/2013	Grès dur	Avis technique favorable
16	Socoba	Les rapides de Masuku	18/04/2013	Sable	Avis technique favorable
17	Shell Gabon	Gamba	23/04/2013	Latérite	Avis technique favorable
18	Shell Gabon	Gamba	23/04/2013	Latérite	Avis technique favorable
19	Shell Gabon	Gamba	23/04/2013	Latérite	Avis technique favorable
20	Avantis	Mbilenzok	02/05/2013	Granite	Avis technique favorable
21	Madame MENGUE	Angondjé	08/05/2013	Terre	Avis favorable, sous réserve de la fourniture du titre foncier
22	Logistique Transport	Bambouchine	08/05/2013	Latérite	Avis technique favorable
23	Tech BTP	Port-Gentil	13/05/2013	Sable	Avis technique favorable
24	Les Sablons	Nzog Bour	14/05/2013	Latérite	Avis technique favorable
25	Sinohydro Corporati	Lastoursville	14/05/2013	Granite	Avis technique favorable
26	Akamulti	Nkok	27/05/2013	Latérite	Avis technique favorable
27	Divers Marine C.	Makora	05/06/2013	Granite	Avis technique favorable
28	TCHANGO Gabriel	Ozounga (Po	11/06/2013	Sable	Avis technique favorable
29	Mika services	Bikélé	14/06/2013	Latérite	Avis technique favorable
30	EGCA	Remboué	14/06/2013	Granite	Avis technique favorable
31	ROBERT SERVICE	Ile Conniquet	17/06/2013	Calcaire	Avis technique défavorable
32	MARIKO Bakary	Nkoltang	19/06/2013	Latérite	Avis technique favorable

## Annexe 4 : Situation des cartes d'Expert

N°	PROVINCES	DEPARTEMENT	NOMS ET PRENOMS	NUMEROS DES CARTES	DATE D'ETABLISSEMENT	DATE D'EXPIRATION	SUBSTANCE	OBSERVATION	
1	ESTUAIRE	KOMO KANGO	MAHANGA-MA-MOUSSAVOU BIVINGOU	002/KO-KA/13/DGMG	25/03/2013	25/03/2014	OR		
2	HAUT-OGOUE	LEKOKO	MOUPEGNA Dominique	001/LEKOK/13/DGMG	25/03/2013	25/03/2014	OR		
3	MOYEN-OGOUE	OGOUE ET DES LACS	EMBO MOGNEMBE Jacqueline	001/OG-LA/13/DGMG	07/02/2013	07/02/2014	OR	Carte retirée	
4		OGOUE ET DES LACS	MBOULA Djery Carel	002/OG-LA/13/DGMG	25/03/2013	25/03/2014	OR		
5	NGOUNIE	LOUETSI-WANO	MOUELE Modeste	001/LO-WA/13/DGMG	06/02/2013	06/02/2014	DIAMANT		
6		LOUETSI-WANO	NGUELE Pascal	002/LO-WA/13/DGMG	06/02/2013	06/02/2014	DIAMANT		
7		LOUETSI-WANO	MOUELE Jean Hervé	003/LO-WA/13/DGMG	06/02/2013	06/02/2014	DIAMANT		
8		LOUETSI-WANO	NGONDA Fabien	004/LO-WA/13/DGMG	06/02/2013	06/02/2014	DIAMANT		
9		LOUETSI-WANO	NZAMBA Michel Arcade	005/LO-WA/13/DGMG	06/02/2013	06/02/2014	DIAMANT		
10		LOUETSI-WANO	NZENGUE Jean François	006/LO-WA/13/DGMG	06/02/2013	06/02/2014	DIAMANT		
11		LOUETSI-WANO	MOUGOLA NGONDA IMBIMBI Michaela	007/LO-WA/13/DGMG	24/02/2013	24/02/2014	DIAMANT		
12		LOUETSI-WANO	MAYOMBO Agathon	008/LO-WA/13/DGMG	24/02/2013	24/02/2014	DIAMANT		
13		OGOULOU	NGONGA Jean Claude	01/ETEKE/13/DGMG	24/01/2013	24/01/2014	OR	Carte retirée	
14		OGOULOU	PAPE EKIA Antoine	01/OGOUL/13/DGMG	24/02/2013	24/02/2014	OR	Carte retirée	
15		OGOULOU	EMBO NGONGA Théophile	02/OGOUL/13/DGMG	24/02/2013	24/02/2014	OR	Carte retirée	
16		OGOULOU	KOMBI Jean Bedel	03/OGOUL/13/DGMG	24/02/2013	24/02/2014	OR	Carte retirée	
17		OGOULOU	MOUE Pascal	04/OGOUL/13/DGMG	24/02/2013	24/02/2014	OR	Carte retirée	
18		OGOULOU	MOKEA Pascal	05/OGOUL/13/DGMG	24/02/2013	24/02/2014	OR	Carte retirée	
19		TSAMBA-MAGOTSI	EBENGA Rodrigue	001/TS-MA/13/DGMG	21/02/2013	21/02/2014	OR	Carte retirée	
20		TSAMBA-MAGOTSI	IKOUILI Antoine	002/TS-MA/13/DGMG	21/02/2013	21/02/2014	OR	Carte retirée	
21		OGOUE	IVINDO	AFANE Claude	001/IVIND/13/DGMG	19/02/2013	19/02/2014	OR	transmis à la subdivision
22			IVINDO	MBOMEYO EDZANG Jean Rostand	002/IVIND/13/DGMG	19/02/2013	19/02/2014	OR	transmis à la subdivision
23			IVINDO	OKIKA Casimir	003/IVIND/13/DGMG	19/02/2013	19/02/2014	OR	
24			ZADIE	HOUMOAMBONGO Albert	001/ZADIE/13/DGMG	19/02/2013	19/02/2014	OR	transmis à la subdivision
25	IVINDO		KEDZUE AMVENE Jeannette	004/IVIND/13/DGMG	25/03/2013	25/03/2014	OR		
26	IVINDO		NKEGNAH Sylvain	005/IVIND/13/DGMG	23/04/2013	23/04/2014	OR		
27	IVINDO		IBOWA APPOLA Marcel Romain	006/IVIND/13/DGMG	23/04/2013	23/04/2014	OR		
28	IVINDO		ENGOUEMA Derabeno	007/IVIND/13/DGMG	22/04/2013	22/04/2014	OR		
29	IVINDO		NGOUNGHAN Faustin	008/IVIND/13/DGMG	22/04/2013	22/04/2014	OR	transmis à la subdivision	
30	IVINDO		EMBEMBE Eugene	009/IVIND/13/DGMG	22/04/2013	22/04/2014	OR	transmis à la subdivision	
31	IVINDO		NGOMIDEB DOWENE	010/IVIND/13/DGMG	22/04/2013	22/04/2014	OR	transmis à la subdivision	
32	IVINDO		A'DANG J Bernadette	011/IVIND/13/DGMG	22/04/2013	22/04/2014	OR	transmis à la subdivision	
33	IVINDO		BOURGOU Pierre Louis	012/IVIND/13/DGMG	22/04/2013	22/04/2014	OR	transmis à la subdivision	
34	IVINDO		ADOUA NDOUMA Youssouf	013/IVIND/13/DGMG	23/04/2013	23/04/2014	OR	transmis à la subdivision	
35	IVINDO		NGNEDEB Jean Firmin	014/IVIND/13/DGMG	23/04/2013	23/04/2014	OR	transmis à la subdivision	
36	IVINDO		NZOGHE ASSET Jean Pierre	015/IVIND/13/DGMG	24/02/2013	24/04/2014	OR		
37	IVINDO		ZOKAFANE ADOUA Eddie Uriel	016/IVIND/13/DGMG	24/02/2013	24/04/2014	OR		
38	IVINDO		NDALENGNA Martial	017/IVIND/13/DGMG	24/02/2013	24/04/2014	OR	transmis à la subdivision	
39	IVINDO		TENENE Gaston	018/IVIND/13/DGMG	24/02/2013	24/04/2014	OR	transmis à la subdivision	
40	MVOUNG		ODZO MENDOME Guy Roger Edouard	001/MVOU/13/DGMG	24/02/2013	24/04/2014	OR	transmis à la subdivision	
41	MVOUNG		MVEANG NZOGHE Etienne	002/MVOU/13/DGMG	24/02/2013	24/04/2014	OR	transmis à la subdivision	
42	ZADIE		PEYINENE Stecyna Irma	002/ZADIE/13/DGMG	25/03/2013	25/03/2014	OR	Carte retirée	
43	ZADIE		NGANGA Simplicie Morgan	003/ZADIE/13/DGMG	25/03/2013	25/03/2014	OR	transmis à la subdivision	
44	ZADIE		EHINDA Benjamin	004/ZADIE/13/DGMG	25/03/2013	25/03/2014	OR		
45	ZADIE		DOUMOU	005/ZADIE/13/DGMG	23/04/2013	23/04/2014	OR	transmis à la subdivision	
46	OGOUE-LOLO	MULUNDU	MENGUE OBIANG Estelle	001/MULU/13/DGMG	24/02/2013	24/02/2014	OR	Carte retirée	
47		MULUNDU	BELE BELE Jean Paul	002/MULU/13/DGMG	24/02/2013	24/02/2014	OR	Carte retirée	
48	WOLEU-NTEM	WOLEU	NSA ENGOZOGO Bernadette	001/WOLEU/13/DGMG	24/02/2013	24/04/2014	OR	Carte retirée	
49		OKANO	MOUCKONGO Guy Eleuthère	001/OKAN/13/DGMG	31/01/2013	31/01/2014	OR	Carte retirée	
REPARTITION		Ngounie 31%		WOLEU-NTEM 4%		Ogooué Ivindo 49%			



